

## **Spinoza, TTP**

### **Séance 3 – Le pacte social : l'institution de la communauté**

#### **I. Souverain et sujets**

##### **1. L'autorité absolue du souverain**

« toute souveraineté de l'État est absolue, sinon elle n'en serait pas une » (Étienne Balibar, *Spinoza et la politique*, 1990).

« le souverain n'est tenu par aucune loi » (XVI, p. 75)

« la justice dépend du seul décret du souverain et, par suite, nul ne peut être juste s'il ne vit pas selon les décrets rendus par le souverain » (XX, p. 195)

« ou bien il n'y aurait nul pouvoir d'État, nul droit sur les sujets, ou bien ce pouvoir s'étend nécessairement à tous les moyens de faire que les hommes se déterminent à lui céder » (XVII, p. 99)

##### **2. Le statut de sujet**

###### **- L'obéissance**

« ce n'est pas la raison pour laquelle il obéit, c'est l'obéissance qui fait le sujet » (XVII, p. 99).

« nous sommes tenus d'exécuter absolument tout ce qu'enjoint le souverain, alors même que ses commandements seraient les plus absurdes du monde » (XVI, p. 76)

« il a [...] violé le droit du souverain, a lésé la majesté et mérité une condamnation » (XVI, p. 85).

###### **- Obéir à la raison**

« [est] sujet enfin, qui fait par le commandement du souverain ce qui est utile au bien commun et par conséquent aussi à lui-même » (XVI, p. 79)

#### **III. De plus grands biens**

« nul pacte ne peut avoir de force sinon pour la raison qu'il est utile » (p. 73).

##### **1. La concorde et ses conséquences**

- « **Tous ensemble** » (XVI, p. 70)

« il leur a donc fallu, par un établissement très ferme, convenir de tout diriger suivant l'injonction de la raison seule [...], de réfréner l'appétit, en tant qu'il pousse à causer du dommage à autrui, de ne faire à personne ce qu'ils ne voudraient pas qui leur fût fait, et enfin de maintenir le droit d'autrui comme le sien propre » (XVI, p. 71)

###### **- Sécurité et prospérité**

« c'est pour libérer l'individu de la crainte, pour qu'il vive autant que possible en sécurité [que l'État est institué] » (XX, p. 192-193).

## **2. La liberté rationnelle**

« la liberté n'est qu'à celui qui de son entier consentement vit sous la seule conduite de la raison » (XVI, p. 77-78)

« la fin de l'État n'est pas de faire passer les hommes de la condition d'être raisonnables à celle de bêtes brutes ou d'automates, mais au contraire il est institué pour que leur âme et leurs corps s'acquittent en sûreté de toutes leurs fonctions, pour qu'eux-mêmes usent d'une raison libre, pour qu'ils ne luttent point de haine, de colère ou de ruse, pour qu'ils se supportent sans malveillance les uns les autres. La fin de l'État est donc en réalité la liberté » (XX, p. 193)

## **3. Maintenir à tout prix l'état civil**

« Il est certain que la piété envers la patrie est la plus haute sorte de piété qu'un homme puisse montrer ; supprimez l'État en effet, rien de bon ne peut subsister ; nulle sûreté nulle part ; c'est le règne de la colère et de l'impiété dans la crainte universelle » (XIX, p. 171)

« nous sommes tenus d'exécuter absolument tout ce qu'enjoint le souverain, alors même que ses commandements seraient les plus absurdes du monde ; la raison nous ordonne de le faire, parce que c'est choisir de deux maux le moindre » (XVI, p. 76)

## **IV. La permanence du droit naturel**

### **1. « Persévérer dans son état »**

« ce droit de commander tout ce qu'ils veulent n'appartient aux souverains qu'autant qu'ils ont réellement un pouvoir souverain ; ce pouvoir perdu, ils perdent en même temps le droit de tout commander » (XVI, p. 76)

« Pour cette raison, il est extrêmement rare que les souverains commandent des choses très absurdes ; il leur importe au plus haut point, en effet, par prévoyance et pour garder le pouvoir, de veiller au bien commun et de tout diriger selon l'injonction de la raison » (XVI, p. 77)

« nous pouvons nier [...] qu'il ait la puissance d'user des moyens indiqués et d'autres semblables, et conséquemment qu'il en ait le droit absolu ; car nous avons montré que le droit du souverain a pour limite sa puissance » (XX, p. 191)

### **2. Un transfert nécessairement limité**

« Nul en effet ne pourra jamais, quelque abandon qu'il ait fait à un autre de sa puissance et conséquemment de son droit, cesser d'être homme ; et il n'y aura jamais de souverain qui puisse tout exécuter comme il voudra » (XVII, p. 97)

#### **- Passions antipolitiques**

« non la raison, en effet, mais les seuls affects de l'âme gouvernent [la multitude] ; incapable d'aucune retenue, elle se laisse très facilement corrompre par le luxe et l'avidité » (XVII, p. 102)

#### **- Résistance**

« on n'est jamais arrivé au point que la sécurité de l'État fût moins menacée par les citoyens que par les ennemis du dehors, et que ceux qui exercent le pouvoir eussent moins à craindre les premiers que les seconds » (XVII, p. 103)